

STETTEN Environnement

Six mares créées pour plus de diversité

Le CSA a fait creuser six mares en cascade sur une parcelle de 2,8 ha louée à Stetten. Un plus pour la diversité, notamment pour les batraciens qui y trouveront refuge.

Sur les hauteurs de Stetten, en allant vers la Tafeliche, le vieux chêne vénérable. Lieu-dit Aeussere Riedmatten. C'est là que le Conservatoire des sites alsaciens (CSA) entretient une prairie et un verger, sur une parcelle d'un tenant, de 2,8 ha.

« Le terrain appartient à Sylvia Boeglin, de Stetten, elle nous l'a loué », indique René Geymann, conservateur bénévole du CSA. C'était en 2007 et le verger avait été créé pour la protection de la chouette chevêche.

Aujourd'hui : suite des opérations. Avec le creusement d'un réseau de six mares, dans la partie basse de la prairie. Un travail



Une source jaillit en bordure de la parcelle. Le CSA espère avoir l'autorisation de l'utiliser pour les mares.



Le Conservatoire des sites alsaciens (CSA) a fait creuser six mares à Stetten. Une pelle mécanique était en place pour les travaux. Photos L'Alsace/J.-C.M.

qui a été réalisé par Nature et Techniques, une entreprise spécialisée, installée à Muttersholtz.

Grenouilles, tritons et libellules

« Ce réseau est constitué de petites mares, en cascade, qui font dix mètres sur cinq et moins d'un mètre de profondeur », précise René Geymann. L'idée, c'est ainsi de créer une diversité d'habitats humides, pour une plus grande biodiversité.

Si les mares sont aussi peu profondes, c'est pour empêcher les poissons de s'y installer. « Ils mangeraient les œufs et les tétrards », indique René Geymann.

Les batraciens (la grenouille rousse, la grenouille agile ou le triton palmé notamment) sont les premiers visés – mais également des insectes comme les libellules doivent trouver à s'y épanouir. Cela devrait aussi attirer des oiseaux...

Pascal Maurer, de Nature et Techniques, précise : « L'idée, c'est que l'eau descende de manière très douce. C'est pour cela que nous avons préparé un parcours méandrique ». Avec une pelle mécanique, le salarié de Nature et Techniques a fait ce travail de précision en deux jours.

En contrebas de la parcelle, le CSA est propriétaire de 50 acres

de terrain : deux premières mares y ont été créées en 2011. Elles prouvent que la création de nouveaux biotopes peut être efficace. En l'occurrence, grenouille rousse, grenouille agile et triton palmé ont été recensés... « Et il ne faut pas longtemps pour que la végétation colonise les mares », assure Vincent Wolf, technicien du CSA. Une solution serait d'implanter des plantes comme le carex ou l'iris... Mais ce serait négliger le rôle des plantes pionnières – qui intéressent certaines espèces de libellules notamment. Donc le CSA préfère laisser les plantes végétaliser naturellement les nouvelles mares. Il se trouve que sur la parcelle

Pour la chouette chevêche

René Geymann le rappelle : ces quinze dernières années, 80% des vergers ont disparu – souvent les ceintures vertes autour des villages, sacrifiés à cause de l'urbanisation, sans qu'on les recrée plus loin. Ce qui fait qu'on se retrouve avec du maïs sous les fenêtres...

A Stetten, tout a démarré avec la mise en place d'un verger et d'une prairie pour la protection de la chouette chevêche, sur ce terrain de 2,8 ha. C'était en 2007. Côté verger, des variétés anciennes de pommes, de poires et de cerises. Des arbres hautes tiges. Les deux tiers de la parcelle sont maintenant en prairie. « Nous avons fait un joli biotope. Nous ne coupions l'herbe qu'après le 15 juin. La plupart des oiseaux des jardins menacés de disparition y retrouvent un espace de vie... »

Le but premier, c'était d'accueillir la chouette chevêche, qui a besoin d'espaces ouverts de ce type pour nicher et surtout chasser... « Elle ne niche pas encore sur place, mais cela lui fait un terrain de chasse depuis les deux Magstatt, où vivent trois couples. Un jour prochain, nous l'espérons, elle s'installera aussi à Stetten. »



Jeunes chouettes chevêches dans un verger. Photo Patrick Weider

du CSA se trouve une source, avec un ruisseau qui coule le long de ce terrain... Pour l'heure, elle reste inutilisée. « On n'a pas touché au profil du ruisseau qui coule le long de la parcelle. Si la réglementation évolue, nous pourrons mettre en place un bouchon et faire passer une partie de l'eau dans les mares », conclut René Geymann.

Un jour, le ruisseau

Le projet du CSA, financé par la Dreal, l'Agence de l'eau et la Région, s'inscrit dans le cadre du projet régional d'actions en faveur des mares. Il vise à préserver le réseau de mares existantes et à aider à la création de nouvelles mares. En Alsace, il est animé par l'association Bufo, qui se consacre notamment à l'étude des amphibiens et des reptiles en Alsace.

Jean-Christophe MEYER

Saint-Louis Urbanisme

L'Alcazar pointera au 51, rue de Mulhouse



Le maire de Saint-Louis, Jean-Marie Zoellé, entouré ici des deux dirigeants de la société mulhousienne Sodic Immobilier, Claude et Marc Di Giuseppantonio. Photos DNA/Ghislaine MOUGEL



L'adresse de l'Alcazar a été dévoilée hier matin au 51 de Mulhouse.

À peine sorti de terre, l'Alcazar, édifice dont les lignes architecturales s'annoncent audacieuses, s'offre maintenant une adresse officielle au 51, rue de Mulhouse à Saint-Louis. Ce vendredi, la Ville, l'agence mulhousienne Sodic et une partie des acteurs impliqués sur ce chantier ont fêté l'événement sur le site.

À construction emblématique, égards d'exception. Ce vendredi matin, avec le soleil en prime, les représentants de la Ville ont pris le temps d'inviter l'ensemble des acteurs impliqués dans la construction de l'Alcazar. Tous se sont retrouvés autour du dévoilement de l'adresse de cet édifice situé 51, rue de Mulhouse, au croisement avec la rue des Acacias. Si, aujourd'hui, les formes de ce bâtiment à deux corps n'apparaissent pas encore, dans le courant de l'année à venir, douze étages d'une part et six de l'autre vont lentement s'élever dans le ciel ludovicien, à quelques pas du centre de Saint-Louis. Hier, Claude et Marc Di Giuseppantonio, les deux dirigeants de l'agence Sodic, porteurs du projet, ont souligné un « gros travail d'équipe de notre côté », puisque doté d'un

budget travaux de dix millions d'euros, et de l'autre, « une ambition municipale ».

Dès 2017, une fois le projet finalisé, « nous avons promis à la Ville de Saint-Louis de l'accompagner à la conquête d'un nouvel art de vivre », a rappelé Marc Di Giuseppantonio. Il a tenu à rendre un hommage tout particulier à celui qui a imaginé l'Alcazar, l'architecte Franco Viganotti du cabinet AEA, « mon mentor, décédé en juillet dernier ». À travers sa vi-

sion du bâtiment, reste aujourd'hui « le dessin du nouveau visage de Saint-Louis ». Des lignes audacieuses telles que Jean-Marie Zoellé, le maire, les envisage pour inscrire sa cité dans le nouveau siècle. « Il s'agit d'un moment historique pour nous, entre le XIX^e siècle quand a grandi cet acacia, plus viel arbre de Saint-Louis, et le futur », a noté l'édile rappelant aussi son intention de marquer l'empreinte française au sein de l'agglomération trinationale de Bâle : « Il est important d'avoir de l'audace. »

Sur les 64 logements de l'Alcazar, 56 sont déjà vendus

Les premiers coups de pioche ont démarré cette année au mois de mai. Très vite, cet été, les travaux de fondations ont été entrepris, suivis de la construction du sous-sol. Aujourd'hui, le rez-de-chaussée est terminé et les entre-

prises travaillent à l'élévation du premier étage dédié à l'habitat. Sur place, le directeur technique de Sodic, Martial Levy, est revenu sur au moins une des spécificités de l'Alcazar. « Afin de répondre aux normes parasismiques, la bâtiisse est complètement réalisée en béton armé. Il est coulé entre des parois constituées en silicium qui rendent un aspect artistique », a précisé le responsable technique. Les prochaines étapes du programme prévoient mainte-

nant des travaux préparatifs au second œuvre, isolation, électricité, sanitaires, chauffage... L'Alcazar abritera des logements aux prestations haut de gamme, équipés notamment d'un chauffage au sol et de parquet. D'un point de vue commercial, l'Alcazar répond déjà à une demande sur le territoire ludovicien puisque, sur ses 64 logements, 56 sont déjà vendus.

Parmi les futurs propriétaires, la ludovicienne Christians Diemer, anciennement installée au 3, rue des Acacias a raconté, hier, comment elle avait été sollicitée il y a deux ans par les acteurs du projet : « Parce qu'il a fallu protéger l'acacia situé au bord de la rue de Mulhouse, le constructeur a été contraint de déplacer son bâtiment d'environ cinq mètres. » Le temps de la réflexion et elle a répondu « banco » aux propositions qui lui ont été faites pour céder sa propriété. Relocalisée durant les travaux au 10, rue des Acacias, elle se prépare à s'installer au 5^e étage de l'Alcazar, « dans un 75 m² mais surtout avec une grande terrasse ». À 76 ans, elle attend maintenant le début de l'année 2021, période annoncée à tous les propriétaires pour emménager dans l'Alcazar.

Ghislaine MOUGEL